



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'école de l'Aquarelle lance son UNITÉ sans violence

Rimouski, le 18 décembre 2013 – L'école de l'Aquarelle est fière d'annoncer qu'elle a instauré le programme UNITÉ sans violence afin de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école. Le 28 novembre dernier, les élèves membres de l'UNITÉ sans violence de l'école de l'Aquarelle ont signé publiquement leur engagement à la non-violence. Ce programme résulte d'un partenariat entre l'école et la Sûreté du Québec, qui offre la possibilité de l'implanter sur l'ensemble du territoire qu'elle couvre.

Ce sont les élèves de cinquième année et de sixième année qui sont appelés à entreprendre une démarche commune de non-violence. La classe en entier y est formée et c'est la force du nombre, le sentiment d'appartenance au groupe et l'attachement au milieu qui sont mis à profit afin d'exercer une influence positive sur les enfants manifestant certains problèmes de comportement.

Les membres de l'UNITÉ sans violence deviennent des ambassadeurs qui s'engagent à rencontrer les autres élèves pour leur parler de leur rôle, du programme et pour les diriger vers les adultes qui peuvent les aider. Ils reçoivent tous un chandail qui témoigne de leur engagement à ne pas tolérer ni exprimer la violence et à rechercher plutôt des solutions de rechange. Une équipe est par ailleurs formée dans l'école pour soutenir l'engagement des élèves : la direction, les enseignants concernés, la psychoéducatrice et la policière affectée par la Sûreté du Québec, Mme Chantal Joubert.

« Dans le cadre de ce programme, les élèves prennent conscience que la lutte contre la violence est l'affaire de chacun et que l'on doit contrer les comportements violents un à la fois, qu'il s'agisse de paroles ou de gestes. On souhaite sensibiliser les enfants aux différentes formes de violence. On veut leur apprendre les principes de l'escalade de la violence, les inciter à s'exprimer et à s'affirmer lorsqu'ils font face à de la violence et leur apprendre, finalement, à réagir adéquatement face à la violence et à

l'intimidation. Le programme vise à leur apprendre à désamorcer ces situations et à devenir des médiateurs vis-à-vis de leurs pairs», explique Mme Marie-France Hins, directrice de l'école de l'Aquarelle.

Des activités de promotion de l'UNITÉ sans violence seront tenues au cours de l'année afin, notamment, de la faire connaître aux parents d'élèves.



Dans l'ordre habituel, on aperçoit des élèves membres de l'UNITÉ sans violence de l'école de l'Aquarelle et l'agente Chantal Joubert, de la Sûreté du Québec, le 28 novembre dernier.

-30-

Source : Marie-France Hins, directrice
École de l'Aquarelle
418 724-3556

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.